

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 29 septembre 2015 à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

## CONVOCAISON DU CONSEIL COMMUNAL

## ORDRE DU JOUR

~~Première-deuxième-troisième~~ convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

### En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Ordre du jour de la séance :

1. Financement des services d'incendie – Redevance provisoire 3ème trimestre 2015
2. Fabrique d'église de Trieu-Courrière – Compte 2014
3. Désignation d'un opérateur de téléphonie – Approbation d'un marché conjoint avec le CPAS
4. Restauration des châssis de la Chapelle d'Ivoy – Approbation des contrats de collaboration et d'études transmis par l'INASEP
5. Désignation d'un géomètre chargé de la vérification des constructions nouvelles et de missions spécifiques – Marchés public
6. Acquisition de mobilier urbain pour l'aménagement de l'Esplanade des Citoyens – Marché public
7. Acquisition d'un broyeur – Marché public
8. Acquisition de matériaux de voirie – Marché public
9. Acquisition de matériel de signalisation – Marché public
10. Adaptation des systèmes d'alarme et du contrôle d'accès de la Maison communale – Marché public
11. Récupération des eaux de pluie du clocher de l'église d'Assesse – Marché public
12. Construction d'un préau au sein de l'école communale de Courrière – Marché public
13. Aménagement de la plaine de jeux de Crupet – Marché public
14. Remplacement d'un escalier au sein de l'école de Sart-Bernard – Marché public
15. Divers travaux à réaliser à la salle du Foyer sorinnois – Marché public

### COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • [contact@assesse.be](mailto:contact@assesse.be) • [www.assesse.be](http://www.assesse.be)

16. Ecole d'Assesse – Approbation d'un contrat d'expertise relatif au décrochage de la façade
17. Ecole de Maillen – Approbation d'un contrat d'expertise relatif à l'enfoncement d'un coin du bâtiment et à la stabilisation d'un escalier intérieur
18. Ecole de Sart-Bernard – Approbation d'un contrat d'expertise relatif à la présence de fissures extérieures
19. Financement de la Régie communale autonome des Sports – Octroi du solde de la dotation ordinaire 2015
20. Subside alloué à l'ASBL « C.O.K.A. » – Information
21. Club de Gymnastique « L'Assessoise » – Octroi d'un subside couvrant les frais d'hébergement
22. Rentrée scolaire – Information de Mr l'Echevin de l'Enseignement
23. CPAS – Approbation de deux délibérations visant des modifications à apporter au statut administratif et au règlement de travail
24. CPAS – Approbation de la circulaire relative à l'élaboration du budget 2016
25. CPAS – Informations de Mr le Président sur la situation sociale actuelle

**Huis-clos :**

1. Accueil extrascolaire - Désignation d'une animatrice remplaçante – Ratification
2. Enseignement :
  - Désignation d'enseignants engagés sur fonds propres – Ratifications
  - Modification des prestations d'un enseignant engagé sur fonds propres – Ratification
  - Désignations d'enseignants – Ratifications
  - Octroi d'un temps partiel pour raisons médicales – Ratification
  - Mise en disponibilité d'un enseignant – Ratification
  - Nomination d'un enseignant en psychomotricité

Par ordonnance :  
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

P. TASIAUX

